

LES NOUVELLES D'ARRADON



#106

OCTOBRE
2023

Magazine
d'informations
Municipales

NUMÉRO SPÉCIAL
BILAN
DE MI-MANDAT

ÉDITO

Arradonnaises, Arradonnais,

Il y a trois ans, vous avez choisi notre équipe municipale et son programme écocitoyen, afin de mener à bien les actions dont notre commune a besoin pour son développement, qu'il soit social, économique ou associatif.

A mi-parcours de notre mandat, nous vous proposons ce numéro spécial des Nouvelles d'Arradon, qui fait le point sur les équipements et les services que nous avons engagés et mis en œuvre, souvent en partenariat avec de nombreux acteurs publics.

Au cœur d'un territoire d'usage très attractif, Arradon voit sa population stagner et vieillir plus rapidement qu'ailleurs, en même temps que le logement devient inaccessible pour nombre de familles et de jeunes actifs.

En réponse à ce constat largement partagé, notre devoir d'élus responsables est d'imaginer et d'agir pour les 20 ans qui viennent, avec une priorité pour l'habitat, sans oublier les équipements et les services à la population, des plus jeunes aux plus anciens. Et cela avec un souci environnemental permanent, en associant les citoyens chaque fois que cela est possible. Il en va de l'équilibre de notre territoire.

Avec un programme ambitieux et une gestion rigoureuse des finances publiques, notre équipe agit au service du plus grand nombre et au quotidien, grâce aux salariés du CCAS et de la commune.



Pascal BARRET
Maire

La lecture de ce bulletin municipal vous permettra de mieux comprendre comment nos actions, guidées par le seul intérêt général, visent à atteindre ces objectifs.

Afin de prolonger la lecture de ce LNA, nous vous invitons à une réunion publique le 18 octobre prochain à La Lucarne, où nous aurons plaisir à échanger sur tous les sujets de notre action municipale.

Au nom du Conseil Municipal, du CCAS et de nos salariés, je vous souhaite une belle rentrée.

SOMMAIRE

TRAVAUX



P. 04

ENVIRONNEMENT



P. 08

PARTICIPATION CITOYENNE



P. 10

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, PATRIMOINE



P. 12

URBANISME



P. 16

ENFANCE ET JEUNESSE



P. 20

ACTION SOCIALE



P. 22

TOURISME, ÉCONOMIE ET PATRIMOINE



P. 24

FÊTE DE L'ARBRE



Dimanche 19 | P. 26

VIE COMMUNALE



P. 27

EXPRESSION MAJORITÉ / MINORITÉS



P. 31

RÉUNION PUBLIQUE



P. 32



Directeur de la publication : Pascal Barret | Responsable de la rédaction : Lucile Boichot | Rédaction : La municipalité | Photos : services municipaux, GMVA et associations | Coordination : Olivier Daniel, Ségolène De Maupeou | Conception et réalisation : Mon Atelier Coloré | Tirage : 3600 exemplaires – Dépôt légal n° 2026 | IOV communication – 56610 ARRADON | Imprimés sur papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt imprimeur certifié imprim'vert | Distribution : Commune d'Arradon.



AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



Quartier du Moustoir : une rénovation attendue

Le chantier de « rénovation du quartier du Moustoir » est l'un des grands projets initiés et réalisés depuis 2020.

Rencontres participatives avec les habitants et les écoliers, déambulations sur site, **Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** ont permis de visualiser, d'expliquer le projet et le suivi de chantier durant de longs mois.

En plus du réseau d'eaux pluviales remplacé par la commune, les services de GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) ont également rénové les autres réseaux souterrains (eau potable et eaux usées). La place a été redessinée **pour améliorer sécurité et attractivité**.

La patience des habitants, des enfants de l'école, de leurs parents et des enseignants a été mise à rude épreuve. **Qu'ils en soient remerciés !** C'est désormais la fin du chantier avec un confort et un apaisement de la circulation. Les finitions et plantations suivront au début de l'automne.



1 350 000 € TTC
INVESTIS POUR LA
RÉNOVATION DU
QUARTIER MOUSTOIR



Rue Plessis d'Arradon : une première étape de rénovation

La rue Plessis d'Arradon est une des entrées du centre bourg d'Arradon desservant de nombreux équipements publics. Dans le cadre de sa réhabilitation, de nombreuses **réunions d'information et de concertation** avec les habitants, les usagers, les services de la commune et les élus ont été mises en œuvre.

Les premiers travaux ont débuté en avril 2023 et dureront plusieurs mois. Plusieurs chantiers se succéderont : le renouvellement des **réseaux d'eaux potable et usées** réalisé par GMVA, la **rénovation de l'éclairage public** des rues Plessis d'Arradon et Danet, puis la rénovation de la voirie et l'aménagement urbain et paysager, sur la partie haute de la rue. **Les continuités urbaines et paysagères, le partage de la voirie** entre l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes), ainsi que **le traitement des eaux pluviales par infiltration**, constituent des points essentiels de ce projet d'aménagement. Ainsi, le parvis de l'école des Corallines sera réaménagé et végétalisé. Une zone de rencontre (zone 20) sera créée pour donner la priorité aux piétons et apaiser la circulation. L'offre de stationnement sera améliorée.

La fin de ces travaux est prévue au cours du premier trimestre 2024. La chaussée et les trottoirs du bas de la rue seront également remis en état.

950 000 € TTC
INVESTIS POUR LES
TRAVAUX DE LA RUE
PLESSIS D'ARRADON

850 000 € TTC
INVESTIS SUR 3 ANS
POUR LES AUTRES
TRAVAUX DE VOIRIE

Voirie : 70km à entretenir

Un budget de l'ordre de 300 000 € TTC est consacré chaque année à **l'entretien de la voirie**.

Voici quelques exemples :

- » le rond-point de Mané Huily (100 000 € TTC),
- » la route du Ratz,
- » les rues du lotissement du Grézit (100 000 € TTC),
- » le cheminement piétons de la route de Bourgerel,
- » la route de Talhouarch vers la déchetterie (80 000 € TTC).

La réfection de la route de Kerbellec est en préparation.

Les équipes des services techniques interviennent également sur le terrain au quotidien.

Ces efforts conséquents seront maintenus pour les prochaines années.

Par ailleurs, les demandes des Arradonnais sont étudiées chaque semaine par la réunion de travail « vie des quartiers » constituée des élus référents et des services techniques. Au-delà de la voirie, les sujets abordés concernent également l'égoutage, l'environnement, la sécurité, ...

Et aussi...



L'extension du cimetière

La législation funéraire impose aux communes un nombre minimal d'emplacements disponibles afin d'obtenir une visibilité de l'ordre de 6 ans. Compte tenu du manque de place dans le cimetière actuel, une extension contiguë au cimetière a été réalisée. Celle-ci s'est terminée début 2023.

Dans les années à venir, il sera nécessaire d'anticiper l'acquisition d'un nouveau terrain à aménager d'environ 1,5 ha afin de respecter la réglementation.

500 000 € TTC INVESTIS DANS L'EXTENSION DU CIMETIÈRE

La salle de sport Henri Le Rohellec

Des travaux de réfection du sol et le remplacement de l'éclairage (par des projecteurs LED) de la grande salle du gymnase Henri Le Rohellec ont été entrepris durant l'été 2023. Le remplacement de toutes les issues de secours ainsi que la création de boxes de rangement sont aussi prévus d'ici la fin d'année.



200 000 € TTC INVESTIS DANS LES TRAVAUX DU GYMNASSE HENRI LE ROHELLEC



Des moyens à votre service

Des outils de communication développés

- » Une borne interactive donne accès 24h/24 et 7j/7 aux affichages réglementaires
- » Depuis octobre 2022, le conseil municipal est retransmis en direct sur Internet et disponible en replay.
- » Un réseau de référents citoyens actifs, par quartier, a été mis en place dès 2020.
- » Le portail famille et le site Internet de la commune vont prochainement évoluer pour une ergonomie améliorée et un meilleur accès à l'information.



Borne interactive



Des finances maîtrisées

- » Les taux d'imposition municipaux sont stables depuis 3 ans. La hausse constatée pour 2023 résulte de l'augmentation des bases fiscales prévue par la loi de finances et ce, pour l'ensemble des communes françaises.
- » La capacité d'autofinancement (CAF) est importante et stable depuis 3 ans (1 125 000 € en 2022).
- » Le niveau d'investissement (7 000 000 € depuis 3 ans) est élevé et réalisé grâce à de multiples recherches actives de financements extérieurs (subventions).
- » La capacité de désendettement est saine (3,8 ans fin 2022) et se situe dans la moyenne basse des communes de notre strate de population.



DEPUIS
2020

Un service public renforcé

Depuis 2020, de nouveaux agents ont été recrutés pour un meilleur service à la population (enfance, écoles, équipements sportifs, social, développement durable,...).



S'INVESTIR DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La transition écologique et la préservation de l'environnement sont le fil conducteur de l'ensemble des projets réalisés depuis 3 ans.

Aussi, des actions phares sont menées

- » Le recrutement d'une **chargée de mission développement durable**.
- » Le **bio au restaurant municipal** avec, en 2022, 70% de bio et / ou local dont 26% de bio.
- » La gestion différenciée et naturelle **des espaces verts**.
- » Les mesures pour favoriser **les déplacements doux**.
- » La mise en œuvre de la convention communale d'engagements Plan climat air énergie territorial (**PCAET**), proposée par GMVA pour une durée de trois ans.
- » La mise en place de l'Atlas de la Biodiversité Communale (**ABC**).
- » La participation active au **Parc Naturel Régional (PNR)**.



À VENIR

- » La création d'une **voie verte et zone partagée** entre Ploeren et Arradon, en partenariat avec GMVA et le Département du Morbihan.
- » La création de **deux vergers municipaux**.
- » Le **compostage** des biodéchets au restaurant municipal en 2024.
- » La construction de la maison des associations **biosourcée** pour un **impact environnemental minimal** (Voir page 13).
- » La **revégétalisation** de la cour du haut de l'école des Corallines dans le cadre d'un projet citoyen.
- » L'installation d'une **chaudière bio-masse** (à bois), mutualisée entre le collège Gilles Gahinet et le gymnase Henri Le Rohellec, en collaboration avec GMVA et le Département du Morbihan.

Economiser nos ressources énergétiques

De nombreuses mesures ont été déployées dans l'objectif de réduire les consommations d'énergie. Par exemple :

- » Les luminaires des bâtiments communaux et les ampoules d'éclairage public ont été remplacés par **des LEDs**.
- » Les plages horaires d'éclairage public nocturne ont été diminuées.
- » Les **températures** à l'intérieur des bâtiments communaux ont été réglées à 18°c.
- » La **chaudière** de la Mairie a été remplacée.
- » Le camping municipal bénéficie de nouvelles installations permettant une **meilleure gestion de l'eau**.



Planter 1000 arbres

Après le centre bourg et le camping, la troisième édition de la fête de l'arbre se déroulera le dimanche 19 novembre 2023 au Grézit de 10h à 13h. L'occasion d'organiser une animation autour des vingt-cinq nichoirs à oiseaux installés dans le cadre du projet citoyen 2023 des résidents du quartier.

Cet événement annuel qui s'inscrit dans la Fête des terroirs de la Fédération des Stations Vertes, contribue également au **projet 1000 arbres**. Ainsi, treize fruitiers ont été plantés sur le placître, trente chênes au camping et une micro-forêt de neuf cents plants a été implantée en partie par les écoliers sur les hauts de Kerglas. Prochainement, trois cents arbres et arbustes seront plantés sur le talus entre le giratoire de la Brèche et celui de Locqueltas, huit fruitiers au Grézit ainsi que cinq chênes lièges afin de sensibiliser à l'intérêt de cette essence.



Fête de l'arbre 2022



Se déplacer autrement : mobilités douces

De nouveaux équipements ont été mis en place et sont à venir pour favoriser **les déplacements doux** :

- » Création d'une piste cyclable dans le quartier du Moustoir dans le cadre des travaux de rénovation urbaine.
- » Création d'un **chaucidou** (aménagement réduisant la vitesse et permettant la circulation des voitures, deux roues et piétons) rue Plessis d'Arradon.
- » Réalisation d'une piste cyclable entre Le Vincin et Botquelen, en partenariat avec le Département et GMVA.
- » Mise en place d'une zone partagée à 20 km/h entre l'EHPAD et la place de l'église.
- » Mise en place des zones et limitations à 30km/h en lien avec le réseau des référents citoyens de quartiers.
- » Installation de cent quarante arceaux à vélo.

Une **commission consultative élargie aux citoyens** continue de travailler sur ces sujets.



ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Préserver la biodiversité

- » Places de parking enherbées et gestion durable des eaux de pluie au Moustoir, rue Plessis d'Arradon et sur l'extension du cimetière.
- » Enherbement en cours et replantation d'arbres au cimetière.
- » Gestion différenciée et naturelle des espaces verts sur l'ensemble de la commune.
- » Lutte contre les espèces invasives.
- » Lancement d'un atlas de biodiversité communale.
- » Projet 1000 arbres.
- » Équiper les zones d'herbiers de mouillages à moindre impact



Déambulation au Moustoir et réunion quartier Sud

PARTICIPER À LA VIE ARRADONNAISE

A Arradon, la concertation citoyenne et la proximité sont des composantes clé des projets municipaux.

Pour chaque projet, les élus étudient l'opportunité d'une **participation citoyenne** et sa forme la plus adaptée. Par exemple :

- » Lors de la rénovation du quartier Moustoir et de la rue Plessis d'Arradon, **des déambulations, ateliers citoyens et réunions publiques** de présentation ont été menés.
- » Concernant les déplacements doux et la préservation du patrimoine arradonnais, **des comités consultatifs** ont été mis en place.
- » **Les ateliers citoyens** ont permis de définir les besoins et les attentes pour la conception de la Maison des Associations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

21 référents citoyens bénévoles, référents de quartier, sont les relais entre les habitants et les élus afin de porter leur parole et leurs demandes. Ils ont participé activement au projet « Arradon, 30 km/h ».

Pour apporter une réponse **aux 1300 courriers** reçus chaque année en mairie, les élus référents et les services municipaux se réunissent tous les mardis matin.



Réunion quartier Sud

Des réunions publiques sont organisées une fois par an, par secteur géographique. C'est un moment privilégié pour échanger directement avec les élus. Dix réunions se sont déroulées en 2021 et 2022.

Depuis 2022, **un budget annuel de 25 000 € est consacré aux projets citoyens**. Ces derniers sont proposés par les Arradonnais, votés par les Arradonnais, pour améliorer le cadre de vie et le bien-être de tous en respectant les enjeux écologiques. **Onze citoyens** ou associations ont ainsi pu ou vont voir réalisées leurs propositions **pour l'intérêt général et le bien-vivre ensemble**.

De « Graine de liens » à la Brèche à l'installation de bornes de réparation pour les vélos près du collège et sur la zone de Botquelen, ou encore les nichoirs pour oiseaux du Grézit, les thématiques sont vastes et élus et Arradonnais attendent avec impatience la « cuvée » de propositions 2024.

RENDEZ-VOUS LE 18 OCTOBRE 2023 À 19H
Cette année, une réunion unique se tiendra à la Lucarne à l'occasion du mi-mandat



Projet citoyen « Graines de liens » à la Brèche.



Projet citoyen « Le square »



Annnonce des résultats des votes des projets citoyens 2022

FOCUS

Adrien Thiébaud et Gilles Coudé sont les deux policiers municipaux d'Arradon. **Leur travail de proximité sur le terrain reste une priorité** pour le bien-être de la population en matière de sécurité et de salubrité publique. Disponibles et pédagogues, ils mènent également différentes actions de prévention auprès du public scolaire et des jeunes (voir pages 20 et 21). Par leur présence quotidienne et leur lien avec les habitants, **ils sont des interlocuteurs incontournables**.

Depuis 2020, les moyens de la police municipale ont été développés :

- » Remplacement du véhicule de fonction.
- » Acquisition de deux caméras piéton spéciales police et de trois radars pédagogiques.
- » Convention de coopération avec la police municipale de Ploeren pour les contrôles de vitesse.
- » Renfort saisonnier avec un assistant temporaire de police municipale (ATPM).

Les actions de sécurité ont été renforcées :

- » Elargissement des zones à 30km/h et des zones de rencontres (Moustoir, EHPAD et multi-accueil).
- » Parkings des écoles Sainte Marie et Les Corallines réservés aux parents d'élèves et parking de la crèche réservé aux usagers de cette dernière.
- » Réunion sécurité hebdomadaire avec les policiers municipaux, Le Maire, Pascal Barret, Lucile Boichot, première adjointe et Martin Darbois, adjoint aux travaux.
- » Etroite collaboration élus / police municipale pour des actions plus efficaces.
- » Développement du dispositif « voisins vigilants » avec 36 zones identifiées à ce jour.



Spectacle de l'ALA en juin dernier

FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

LE SAVIEZ-VOUS ?

57 événements majeurs animent Arradon tout au long de l'année : la fête du Moustoir, les Mercredis d'Arradon, les 30km d'Arradon, la fête de l'huître, les brocantes, le marché de Noël, le Téléthon, la Pédigolfe, la fête de l'arbre...

31 sont organisés par les associations et 26 par la Commune.



Forum des associations

La municipalité accompagne les associations tout au long de l'année avec **la mise à disposition de moyens humains, techniques, logistiques et financiers** :

- » **Soutien financier avec un budget de 90 000 €** à une quarantaine d'associations sportives, culturelles, de loisirs... pour leur fonctionnement et l'organisation de manifestations exceptionnelles.
- » **Aide administrative aux associations** à travers « **le Phare** » soutenu financièrement par la commune.
- » **Organisation du forum** qui accueille une quarantaine d'associations chaque année, début septembre.
- » **Prêt gracieux, une fois par an, de la salle de la Lucarne** à chaque association arradonnaise pour un événement.

En remerciement de leur investissement, une soirée est organisée pour l'ensemble des bénévoles associatifs.

Une soirée en l'honneur des sportifs titrés de la commune est également prévue afin de les récompenser.



La Lucarne (voir droits à l'image)



Soirée des bénévoles



Une maison des associations adaptée aux enjeux actuels

De l'avis de toutes et de tous, vu l'évolution des besoins des associations, la multitude de salles attribuées ainsi que leurs déplorables bilans énergétiques, **la création d'une maison des associations devenait indispensable.**

Dès 2021, un bureau d'études a été choisi, « Histoire de ville » pour mener ce projet. Après une première phase de **concertation** et l'organisation de deux ateliers réunissant des associations, des usagers, des élus et les services, le besoin de salles et de surface a été défini. Les membres du conseil municipal ont validé **le site d'implantation à proximité de la Lucarne.**

Une maîtrise d'ouvrage a également été désignée pour réaliser les plans et le suivi du chantier. Une seconde phase de **concertation** a commencé avec deux **ateliers**, l'un qui s'est déroulé début juillet et le second à venir.



PARTICIPATION CITOYENNE :

Atelier 1 : le 6 juillet 2023

- » Présentation de l'esquisse choisie
- » Terrain
- » Présentation matériaux

Atelier 2 : octobre 2023

- » Présentation des plans
- » Planning – qui sera voté par le Conseil Municipal de novembre

Début 2024, lancement consultation puis permis de construire.



FOCUS sur la maison des associations

- » Lieu : proche de La Lucarne
- » Surface : 530 m²
- » Salles d'activité multiples, des bureaux...
- » Intégration importante de matériaux biosourcés
- » Un choix énergétique fort
- » Un bâtiment sobre, économe et bien pensé
- » Un cadre agréable



20
TERRE
DE JEUX
24

En avant le sport...

Le sport occupe une place importante dans les projets réalisés depuis 3 ans et ceux à venir. Ainsi, **la municipalité soutient avec conviction les bénévoles** qui œuvrent pour que les valeurs du sport, de l'éducation, de la formation et de la création de lien social soient au cœur de la vie arradonnaise.

Depuis 2020, l'engagement auprès des clubs sportifs n'a pas faibli :

- » **Création de deux emplois** pour l'entretien des équipements et la relation avec les associations, collèges et écoles.
- » Rénovation du **Stade Léonce Franco**.
- » Rénovation des **arrosages des terrains de football**.
- » Rénovation de la **salle de sport Henri Le Rohellec**.
- » Labellisation de la commune **Terre de Jeux 2024** avec l'organisation d'événements : journées sportives et loisirs intergénérationnelles (clubs, Ehpad, collèges, écoles), relai de la flamme olympique, semaine olympique et paralympique ...



Terre de Jeux



FOCUS

Le stade Léonce Franco :

- » Rénovation de la piste d'athlétisme et du terrain d'honneur de football.
- » Inauguration le 15 avril 2023.
- » Utilisateurs : les collèges, les écoles, les associations et les particuliers.
- » Occupation : de 70 à 80 heures par semaine.

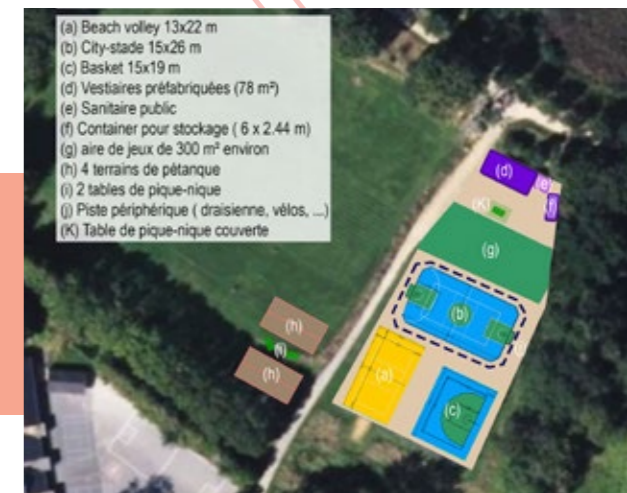


1 300 000 € TTC
investis pour le stade Léonce
Franco dont 990 000 € de
subventions



À VENIR

Un espace sports et loisirs à la Brèche, projet en concertation avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, des écoles et des clubs.



La culture au cœur de la Ville

- » Trois **boîtes à livres** ont été fabriquées par les services techniques et une association de maquettistes. Elles sont installées dans les quartiers du Moustoir, rue Saint Martin, dans le centre Bourg, devant la Mairie et La Brèche, rue de l'Île Holavre.
- » La municipalité propose sa propre **programmation à la Lucarne et en plein air** en complément de la collaboration avec Scènes du Golfe, en proposant quatre spectacles sur la saison 2022/2023.

- » Le **prêt de jeux** à la médiathèque a été mis en place en collaboration avec Arradon Familles.
- » La médiathèque continue de proposer une programmation très variée, pour les petits comme les grands : ateliers, expositions, rencontres, projections, conférences...
- » Et toujours les Mercredis d'Arradon pendant l'été pour un accès à la musique pour tous.

17 200 €

Budget annuel consacré à
l'acquisition de tous types de
documents pour la médiathèque



Atelier analyse de terre à la médiathèque



Match d'impro à La Lucarne



Boîte à livres



HABITER ARRADON



26 logements sociaux au Guippe

En juillet 2020, le Préfet constate la carence de logements sociaux sur la commune, entraînant la perte du droit de préemption municipal et le doublement de la pénalité due par la commune pour non-respect de la loi SRU.

Pour améliorer la part de logements sociaux sur la commune, de 9 % environ actuellement au lieu des 20 % exigés par la loi, la municipalité a engagé une politique volontariste.

Décision a été prise de vendre à Morbihan Habitat, office public de l'habitat, un des très rares terrains communaux disponibles : les anciens tennis du



Guippe, rue Plessis d'Arradon, pour y construire un immeuble de vingt-six logements à loyers accessibles avec parkings souterrains.

L'action municipale se construit sur la durée et les délais sont longs entre la décision politique et la mise en œuvre des projets. Cela est particulièrement vrai en matière d'urbanisme, où les contraintes sont fortes.

Malgré des premiers contacts en 2020, les premiers travaux débiteront cet automne, pour une livraison des logements en 2025.



Un nouveau quartier à Hent bihan



Le logement, un contexte de plus en plus tendu

Après les années COVID, il existe en France et dans le Morbihan une demande croissante de logements, notamment sociaux et à loyers accessibles. L'immobilier est cher et souvent inaccessible sur le littoral. Le coût élevé des matériaux, des taux d'emprunt en hausse, le financement des logements sociaux via les Livrets A, ce sont autant d'éléments qui freinent les nouveaux dossiers de construction.

Ces éléments rendent peu optimistes les collectivités et les professionnels, qui craignent une crise profonde dans l'immobilier.

Mais, le logement reste un élément capital pour les citoyens, assurant un fonctionnement équilibré de la société. Toutes les collectivités devront faire le maximum pour répondre aux besoins malgré ce contexte.

Ainsi, les efforts accomplis aujourd'hui trouveront un prolongement positif dans le futur.



Hent Bihan répond à des objectifs clairs

Hent Bihan n'est pas un projet nouveau : il était inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme de 2013, et annoncé dans deux programmes électoraux en 2020.

La municipalité veut créer un nouveau quartier exemplaire. Il s'appuiera sur les règles des écoquartiers : efficacité énergétique, gestion des eaux et de l'énergie, matériaux utilisés, bilan CO2 des constructions, circulations douces, végétalisation des abords des constructions, respect des zones humides, intégration des espaces boisés...

L'objectif est de réaliser un quartier agréable à vivre pour ses habitants et pour les Arradonnais qui viendront s'y promener.



Une procédure et des éléments techniques adaptés à une situation d'urgence

Deux impondérables ont dû être pris en compte dès 2020 : la carence en logements sociaux prononcée par le Préfet et les nouvelles règles d'urbanisme s'imposant aux communes après l'approbation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Dans ce contexte de carence et pour permettre la réalisation d'une opération d'urbanisme à Hent Bihan, le Préfet a rappelé que pour démontrer l'intérêt général du projet, il fallait assurer un pourcentage significatif (60 %) d'habitat social dont 30% de logements sociaux locatifs et 30% de logements accessibles à la propriété.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Face à une démographie qui stagne et au vieillissement rapide de notre population, Hent Bihan, c'est :

- » permettre à des familles de s'installer,
- » faire de la place à la jeunesse et garder les écoles ouvertes,
- » favoriser une plus grande mixité sociale et générationnelle,
- » loger les enfants d'Arradon et les personnes qui y travaillent (assistantes maternelles, aides à domicile ou en EHPAD, personnel de service...),
- » sortir la commune de la carence en logements sociaux,
- » faire vivre les commerces, les services, les associations.

Ainsi, ce nouveau quartier d'environ 300 logements permettra, sur 10 ou 15 ans, de rattraper une partie du retard en logements sociaux, d'affirmer une meilleure mixité et d'entamer un rajeunissement de la population.

A l'appui d'une procédure de DPMEC (Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme), le périmètre finalement retenu pour l'aménagement de Hent Bihan est celui arrêté en 2013 dans sa totalité. Il permet d'intégrer bois et zones humides présents sur le site. Ces espaces bénéficieront de l'aménagement global du secteur et seront mis en valeur au profit des habitants. Ce terrain offre aussi une surface conséquente où pourront être installés des équipements publics (sur les 1,7 ha réservés pour cela), équipements aujourd'hui non encore définis.





Un nouvel outil pour l'accès à la propriété, le Bail Réel Solidaire - BRS

Pour garantir une diversité des populations accueillies, la municipalité a pour objectif, en lien avec le nouvel Office Foncier Solidaire (OFS) de GMVA, d'offrir à une population modeste la possibilité de devenir propriétaire dans une commune aux prix de l'immobilier excessifs.

Grâce à l'OFS, la Commune et l'Agglomération permettront à des ménages de devenir propriétaires à prix accessibles en assurant la pérennité des programmes d'accès à la propriété au fil des ventes.

L'OFS produit des logements en Bail Réel Solidaire (BRS), en baissant le coût d'acquisition d'un logement par la dissociation du bâti et du foncier, qui représente environ 30% du coût d'une opération. Ainsi, le ménage achète le bâti et loue le terrain à l'OFS qui en reste propriétaire durablement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau quartier de Hent Bihan aura trois types d'habitants : les propriétaires ou locataires de logements dits libres (40 %) ; les propriétaires de logements sociaux en Bail Réel Solidaire-BRS (20 à 30 %) ; les locataires des logements sociaux (30 à 40 %).



Un dossier qui a su évoluer

La concertation sur le projet Hent Bihan a débuté à l'occasion des nécessaires opérations de nature juridique : la fameuse « DPMEC » Déclaration de Projet emportant Mise En Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que la procédure parallèle de Modification n°2 du PLU. Deux réunions publiques et une enquête publique conjointe ont permis une très large expression de la population.

L'enquête publique a fait ressortir des oppositions, des doutes, des adhésions et des questionnements. Certains sujets ne pouvaient pas être modifiés pour des raisons de droit. En revanche, de nombreux points et questions synthétisés par la Commissaire Enquêtrice ont fait l'objet d'un examen attentif. Les mémoires de la municipalité, en réponse aux procès-verbaux de la Commissaire, apportent, sur une quarantaine de pages, des éléments précis et circonstanciés allant dans le sens de certaines remarques de la population.

Au bout de la procédure, une vingtaine de propositions municipales ont été amendées et des garanties données. C'est le cas notamment sur des limites de densité, en garantissant un objectif de 35 logements à l'hectare¹ au lieu de 35 logements à l'hectare minimum. De même pour la hauteur maximale des bâtiments au gabarit R+2+attique (dernier étage d'un bâtiment, construit en retrait et souvent de façon plus légère), ainsi que la répartition quantifiée des 60% de logements sociaux entre accession aidée à la propriété (20 à 30%) et locatif social (30 à 40%).

¹. Pour mémoire : la densité de certains secteurs d'Arradon dépasse largement les 100 logements à l'hectare.

Tous ces éléments figurent dans les conclusions et avis favorables, moyennant quelques réserves et recommandations, de la Commissaire Enquêtrice. Ils sont consultables sur le site internet de la Commune, comme le sont les délibérations votées par le Conseil Municipal le 6 décembre 2022.

Avant l'enquête publique, la municipalité avait lancé un sondage en ligne du 4 juillet au 21 août 2022 afin de recueillir les besoins et les idées des citoyens pour la conception du futur quartier de Hent Bihan, avec une invitation à participer. 276 personnes ont répondu au questionnaire et 71 se sont inscrites aux ateliers participatifs lancés pour permettre des temps d'échange sur le projet en cours de construction.

Trois réunions ont eu lieu jusqu'à présent. La dernière s'est déroulée le 27 septembre 2023.

A l'appui du travail du bureau d'études pluridisciplinaires, des ateliers participatifs citoyens et du Comité de Pilotage présidé par le Maire et coordonné par l'Adjoint à l'urbanisme, une information sur l'état du dossier Hent Bihan sera faite fin 2023.

A titre d'information, les procédures DPMEC et Modification n°2 du PLU ont fait l'objet de trois recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Ces recours, non suspensifs, sont en cours d'instruction.



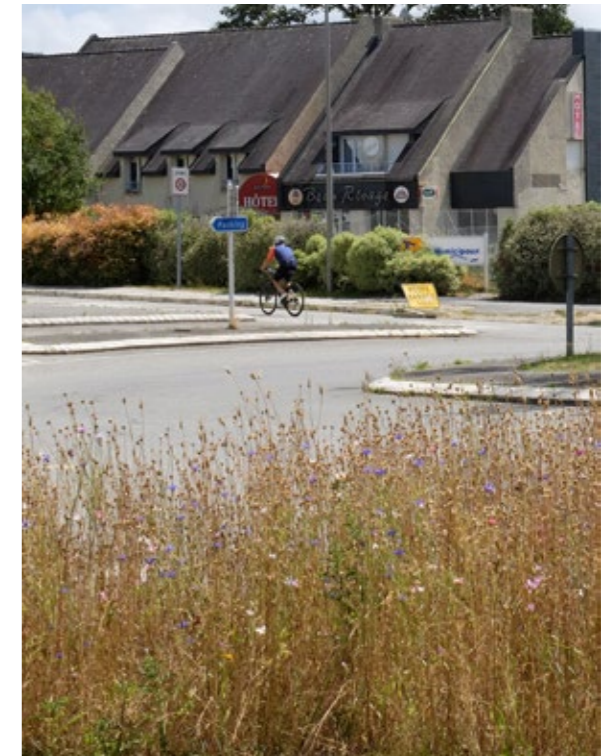
Urbanisme, une actualité riche dans les prochains mois

A proximité immédiate du programme de Morbihan Habitat, au Guippe, une opération immobilière verra le jour en septembre. L'hôtel Beau Rivage sera déconstruit, laissant place au projet Seaside : 55 logements dont 17 sociaux. Le bas de la rue Plessis d'Arradon sera réaménagé après la fin de ces deux chantiers.

Sur le secteur du Grand Pré, derrière l'EHPAD de Kerneth, et en application de la Modification n°2 du PLU, un projet est en cours de réflexion pour réaliser un programme mixte alliant résidence sociale seniors et logements privés.

Une révision générale du PLU sera lancée prochainement, notamment pour y intégrer les obligations réglementaires provenant de la Région Bretagne (SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et de GMVA (SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale), en conformité avec les lois « Elan » et « Climat et Résilience ». Le calendrier communal de la révision devra s'adapter à ces obligations.

Enfin, une réunion publique sur le logement sera organisée fin 2023 ou début 2024, pour aborder différents sujets et dispositifs : conventions avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), résidence multigénérationnelle, habitat participatif, assistance BIMBY (Build in My Back Yard, littéralement, « construire dans mon jardin »), opération RENOVEE, association Sén'hélios, ...





Conseil Municipal des Jeunes

ACCOMPAGNER L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Des services sont proposés pour accompagner chaque tranche d'âge de 0 à 18 ans : les tout-petits, les écoliers, les adolescents et les très jeunes adultes. Chacun d'entre eux évolue ou est complété au fil du temps afin de répondre au mieux aux besoins des Arradonnais.



Avec des services adaptés aux scolaires et des actions pour les accompagner dans leur vie citoyenne

- » ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et camps d'été sont en évolution constante en fonction des besoins des familles arradonnaises.
- » La mise en place du **plan mercredi** en 2024 a pour objectif de maintenir et développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi et de travailler conjointement sur le temps d'accueil de l'enfant (école, périscolaire, clubs associatifs, ...).
- » Dans la démarche éco-citoyenne, le **programme Watty éveille et sensibilise** les jeunes écoliers à la transition énergétique.
- » Le **ravalement de la façade de l'école des Corallines** a été réalisé.
- » Un **Conseil Municipal des Jeunes** permet depuis 2018 de faire participer activement les élèves de CM1, CM2 et 6ème à la vie de la commune.
- » Un **renfort en ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à la Touline et aux Corallines a été mis en place ces dernières années.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les policiers municipaux sont engagés auprès de tous les élèves des écoles pour assurer le permis piéton et vélo et les accompagner dans l'appropriation de l'espace public et le bien vivre ensemble.

Une démarche étendue auprès des collégiens dans un objectif de prévention.



Permis vélo pour les élèves des Corallines



Multi-accueil

Grâce à des services de qualité pour l'accueil des plus petits



- » **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**.
- » **Relais Petite Enfance intercommunal**. Lieu d'information, de rencontre et d'échanges pour les parents (avec des ateliers et des animations variées) et les professionnels de l'accueil individuel (soutien et accompagnement dans l'activité professionnelle).
- » **Multi-accueil** de vingt-deux places avec l'ouverture de places supplémentaires le mercredi dès septembre 2023.
- » Réflexion sur la problématique de **l'accueil des jeunes enfants**, en dehors de la crèche, avec notamment des recherches pour impulser la création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM).



Au travers d'initiatives concrètes pour aider les jeunes

- » Le **dispositif argent de poche** offre pour les jeunes de 16 et 17 ans une première expérience de travail rémunéré, au service de la commune. Depuis l'été 2021, les services communaux proposent des missions sur un ou plusieurs jours. Quatre sessions ont eu lieu l'été ou aux vacances de printemps, impliquant plus de quarante jeunes. Sept services se sont engagés pour les accueillir.
- » La **formation baby-sitting** renforce le réseau baby-sitting et permet aux jeunes d'appréhender leur mission auprès des enfants avec plus de sérénité tout en rassurant les parents.
- » Le **forum job d'été accueille** les entreprises et accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi saisonnier. Il est organisé en partenariat avec les communes de Baden, Larmor-Baden et Plougoumelen depuis 2021. Il a réuni plus d'une centaine de jeunes à chaque édition, une vingtaine d'entreprises et plus de deux cents offres d'emploi. Des approches complémentaires sur l'engagement et l'apprentissage, ainsi que des simulations d'entretiens ont complété ce forum.
- » La **prévention dans les collèges** est réalisée par la police municipale. Les objectifs de ces interventions sont de sensibiliser au bien vivre ensemble, de rappeler les risques encourus en cas d'incivilités et de créer un climat de confiance entre la police municipale et les jeunes.
- » Des **aides aux jeunes** participent au financement du BAFA/BAFD, de la compétition de haut niveau, des projets individuels, des séjours à l'étranger et de l'accès à la musique.



Dispositif argent de poche



Intervention d'Adrien Thiébaud, policier municipal, dans les collèges arradonnais

LE SAVIEZ-VOUS ?

A titre expérimental, une structure d'accueil pour les adolescents a été ouverte en septembre 2023. Dédiée aux 11/17 ans elle propose un programme d'activités et des projets spécifiques. Une partie du coût des activités est prise en charge par la commune.

SOUTENIR L'ACTION SOCIALE

La première partie de mandat a été marquée par la pandémie liée au Covid. Celle-ci a nécessité une mobilisation des services municipaux et des élus pour pouvoir porter assistance à un maximum de citoyens isolés : appels téléphoniques, visites à domicile, accompagnement à l'hôpital, sur des créneaux horaires réservés, afin de faciliter les vaccinations.

Ces trois dernières années, un service public humain et de proximité a été développé au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS est un lieu d'information, d'orientation, d'accompagnement aux démarches, de soutien dans un parcours de vie fragilisé. Il est accessible à tous les Arradonnais.



L'équipe du CCAS

Pour les personnes en difficulté

Les dispositifs d'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés ponctuelles ou durables ont été étoffés depuis 2020 :

- » Des aides ponctuelles peuvent être attribuées. Elles se traduisent par une aide alimentaire, à l'énergie et aux fluides, aux loyers ou aux transports.
- » Le dispositif cantine à 1 € a été mis en place en

septembre 2022 pour les familles au quotient familial inférieur à 1200€, 110 enfants sont concernés.

- » L'accueil de loisirs propose désormais une sortie gratuite pour tous par semaine de vacances.
- » Accès à la culture pour tous avec des places offertes pour des spectacles organisés par la Commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS propose une complémentaire santé communale pour des soins accessibles à tous. Grâce au contrat de groupe négocié par le CCAS, bénéficiez d'une mutuelle complémentaire santé simple à petit prix. Des rencontres individuelles avec une professionnelle permettent d'établir un comparatif adapté à chaque situation.



Pour nos aînés

Les actions menées au quotidien en faveur des aînés sont nombreuses :

- » Réalisation d'ateliers de prévention en partenariat avec les caisses de retraite pour les personnes à partir de 60 ans (sommeil, équilibre, prévention des chutes).
- » Développement conséquent du service de portage de repas à domicile.
- » En lien avec la Médiathèque, mise en place d'ateliers lecture à l'EHPAD, animés par un groupe de bénévoles.

Aujourd'hui, le service d'aide à domicile (SAAD) répond avec difficultés, notamment en raison des problématiques de recrutement de personnel, aux besoins de nos aînés souhaitant rester le plus longtemps possible à leur domicile tout en étant accompagnés et en toute sécurité.

Un projet de service autonomie alliant l'accompagnement et le soin est en cours de réalisation sur le territoire de Vannes Ouest.



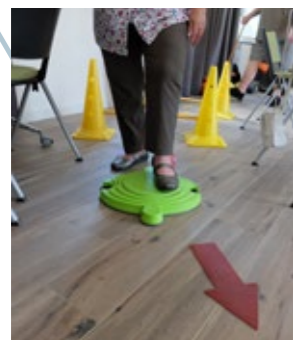
FOCUS

Accès facilité aux droits et démarches administratives :

- » Le conseiller numérique, Christophe Jégo, aide les personnes à se familiariser avec l'outil numérique. Contact : 07 61 88 02 93 cjego@arradon.fr
- » La permanence Ty info services de GMVA, labellisée France services, rapproche les services publics des habitants et vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne auprès des services administratifs comme la CAF, la CPAM, la Carsat, l'ANTS, les impôts, Pôle emploi... Elle a lieu le vendredi de 9h à 12h30 au CCAS.



Christophe Jégo, Conseiller Numérique



Atelier de prévention



Portage des repas

À VENIR

Des travaux de rénovation à l'EHPAD, dans un premier temps à l'extérieur de l'établissement puis à l'intérieur, vont améliorer le confort des personnes accueillies. Un projet de service autonomie alliant l'accompagnement et le soin.



Ty info services

DÉVELOPPER LE TOURISME DURABLE, VALORISER LE PATRIMOINE ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Entre terre et mer



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2020, Arradon est labellisée « Station Verte », appuyant la vision d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Les projets liés au tourisme ont ainsi été menés en ce sens.

D'importants investissements ont été réalisés depuis 2020 et se poursuivent pour permettre le positionnement éco-responsable du camping municipal Parc Priol

- » Réfection complète des sanitaires avec l'installation de systèmes à économie d'eau pour les douches et des installations conformes pour l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- » Investissement dans deux cabanes étapes randonneurs.
- » Plantation de trente chênes.
- » Période d'ouverture élargie du 1^{er} avril au 30 septembre.
- » Nouveaux jeux pour enfants.
- » Prochainement, un site Internet remis à jour.



Cabane étape

D'autres réalisations et projets profitent également aux Arradonnais

- » La labellisation d'une boucle au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** – en partenariat avec GMVA. Une deuxième boucle devrait être labellisée en 2024.
- » La mise en place d'un circuit « **Escapades à vélo** », dans le cadre du label « Station Verte », permettant de découvrir Arradon côté mer et campagne.
- » **L'entretien des sentiers côtiers** avec, par exemple, la réfection du muret de Kerbilouet et la réouverture du chemin des Sources au Moustoir en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).



Sentiers côtiers

À VENIR

- » Un bilan de l'état des 17 km de sentiers côtiers arradonnais en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- » Le réaménagement de la Pointe d'Arradon « initié par la rédaction d'un livre blanc » permet d'identifier le champ des possibles et ce en lien avec la Compagnie des Ports du Morbihan et la participation de citoyens volontaires au sein de groupes de réflexion.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Arradon est membre de l'association « Paysages de Mégalithes » dont l'objectif est de porter le dossier de candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La Commune participe à cette démarche, grâce au Dolmen Ker Henri et la butte Antoine qui se trouvent sur son territoire. Le résultat est attendu fin 2023.



Dolmen Ker Henri

Economie, en partenariat avec GMVA

En 2022, dans le cadre d'un programme de requalification de ses parcs d'activité, Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération a mené d'importants travaux dans la **zone de Botquelen** qui compte quarante-cinq entreprises et trois cents salariés.

Patrimoine, des histoires à raconter

Le patrimoine de la commune est mis en avant au travers de diverses actions comme :

- » Des articles dans Les Nouvelles d'Arradon.
- » Des animations avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et le PNR (Parc Naturel Régional).
- » Des visites guidées des sites patrimoniaux et la valorisation du patrimoine vivant lors des journées du patrimoine.
- » La visite des principaux sites remarquables de la commune les jeudis matin en juillet et août (balades du patrimoine avec Pierre-Jean Le Rohellec).
- » Recueil de témoignages de nos Aînés.

D'autres actions permettent **la préservation du patrimoine arradonnais** :

- » L'inventaire participatif du patrimoine bâti.
- » La mise en place d'un comité consultatif du patrimoine composé d'élus et de citoyens volontaires qui se réunissent une à deux fois par an. Il prépare, entre autres, **la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération d'Arradon**.
- » La remise en état du clocher de l'église est en cours pour un montant d'environ 110 000 € TTC.
- » Et dans les prochaines années, la consolidation de la chapelle Sainte Barbe.



3^e Fête de l'Arbre



Dimanche 19 novembre

Lotissement du Grézit

10h-13h



Animations et ateliers gratuits

Programme complet sur www.arradon.com



VIE COMMUNALE

L'été 2023 à l'accueil de loisirs

Séjours, journées à thème, découvertes étaient au programme de ces vacances scolaires. Les enfants de 3 à 14 ans en ont profité dans la joie et la bonne humeur.

« 1 jour, 1 bon geste »

Douze kilos de déchets ont été ramassés lors de cette collecte de déchets sur le littoral arradonnais, avec le soutien de la fondation Surfrider Europe !

Les enfants ont également participé à des animations sur le tri des déchets, visité le centre de tri sélectif, été initiés au compostage et à la fabrication de carte à planter par une intervenante de GMVA.



Des séjours pour tous

Trois séjours ont permis à 46 enfants de partir, à Pénestin, Penthièvre et Noirmoutier. Des vacances inoubliables pour tous !



« 1 jour, 1 sens »

Découverte des sports adaptés aux personnes en situation de handicap : ateliers d'initiation au basket fauteuil, foot béquille, volley assis, boccia...

Organisée dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 avec l'entreprise Idéasports, cette semaine s'est clôturée par un repas, fait maison, dégusté à l'aveugle. Les enfants ont aussi pu découvrir un parcours sur la déficience visuelle en semi-autonomie avec un animateur ainsi qu'une initiation à la langue des signes.



« 1 jour, 1 métier »

Découverte des différents métiers au sein des services communaux et départementaux :

- » Le restaurant scolaire avec Christophe Guillo (responsable service restauration).
- » Les ateliers municipaux avec le personnel des services techniques dont Carine Couteau (directrice du pôle technique) et les chefs d'équipe.
- » La fonction de Maire et ses responsabilités avec M. Le Maire, Pascal Barret.
- » La caserne des pompiers de Ploeren avec 3 pompiers volontaires.



Emma Le Coz et Dylan Martin, avec Hélène Charpenier la directrice de l'EHPAD*, Myriam Senn animatrice, et Marie-Mad Dréan, adjointe.

Dispositif argent de poche

Cet été 12 jeunes ont participé au Dispositif Argent de Poche, ils ont été accueillis dans 6 services de la commune. ((accueil-état civil-élections, EHPAD, médiathèque, espace enfance jeunesse, service restauration, service entretien)

Leurs retours d'expérience sont très positifs et les services ont beaucoup apprécié leur présence.



« Le Club », la nouvelle structure jeunesse d'Arradon

Nouveauté depuis ce début d'année scolaire : ouverture d'une structure jeunesse « Le Club », à destination des adolescents du CM2 jusqu'à leurs 17 ans.

Située près de l'Espace Enfance Jeunesse, dans la salle « l'Annexe », les jeunes seront accueillis par nos 2 animateurs, Quentin et Zélia. N'hésitez pas à venir à leur rencontre, ils se feront un plaisir de vous accueillir pour vous expliquer le fonctionnement de la structure.


Horaires d'ouverture :

Période scolaire :

- » Mercredi de 13h30 à 18h30 : Accueil libre. Possibilité de repas dès 12h.
- » 1 vendredi soir par mois de 17h à 22h : Soirée à thème (sur inscription)

Vacances scolaires :

- » Tous les jours de 13h30 à 18h30 : Accueil sur inscription + accueil libre possible dans la limite des places. Possibilité de repas dès 12h. Soirée à thème et activités à la journée compléteront le programme.



PLUS D'INFORMATION

Zélia GUELLEC : 06.20.98.32.99
service.jeunesse@arradon.fr



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE a deux missions principales : une auprès des familles, et l'autre auprès des professionnel(le)s de l'accueil individuel des enfants. Il concerne les communes d'Arradon, Baden, Larmor Baden, Le Bono et l'Île aux Moines.

Auprès des familles

Le RPE accueille et informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire, en fonction de leurs besoins et des disponibilités d'accueil. Le Relais accompagne également les parents dans leur rôle d'employeur.

Auprès des professionnel(le)s

Le RPE accompagne et informe les candidats à l'agrément sur les démarches à suivre pour exercer le métier d'assistant(e) maternel(le). Il les soutient et les accompagne dans leur activité professionnelle et dans leur parcours de formation continue. Les assistant(e)s maternel(le)s suivent une formation et obtiennent un agrément par les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) avant d'exercer leur activité professionnelle. Un(e) assistant(e) maternel(le) peut accueillir de 1 à 4 enfants, généralement de moins de 3 ans.

Le RPE propose également des temps d'animation pour les enfants, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou « garde à domicile » :

- » Matinées d'éveil : jeux libres, comptines, jeu de transvasement, peinture, etc. à Arradon, au Bono et à Baden.
- » Séances « bébés lecteurs », animées par les bibliothécaires d'Arradon, Baden et Le Bono.
- » Eveil musical animé par Fred Gauter, intervenant « musique », 10 séances par année scolaire.
- » Séance de motricité au Dojo de Baden.

Le bureau est situé dans l'Espace Enfance à Baden mais les familles d'Arradon peuvent prendre rendez-vous avec l'animatrice du Relais dans les locaux de l'Espace Enfance Jeunesse d'Arradon.

Contact : Céline Robert Morinière 02.97.58.00.22 / ram@baden.fr





RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes s'est déroulée le lundi 4 septembre 2023. 440 élèves sont entrés dans les trois écoles primaires, 850 dans les deux collèges et 850 à l'Université Catholique de l'Ouest, au Vincin.

Aux Corallines, ce sont finalement 7 classes qui accueilleront les élèves, comme l'année dernière. En effet, une fermeture de classe conditionnelle avait été annoncée avant l'été par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Il s'agit d'une fermeture de classe où l'enseignant est dépossédé de son poste, avec obligation de participation au mouvement. Le poste peut rouvrir à la rentrée sous certaines conditions et l'enseignant y revenir s'il le souhaite. Ainsi, Anne Oliero a retrouvé sa classe à Arradon une semaine après la rentrée. Trois ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) soutiennent l'équipe enseignante au quotidien.

A la Touline, les 4 classes sont maintenues avec la présence d'une ATSEM (un demi-poste).

Les écoliers de Sainte-Marie sont quant à eux répartis dans 7 classes suite à la fermeture d'une d'entre elles.



Nouvelle directrice adjointe

Isabelle Lavigne a rejoint la collectivité le 1^{er} septembre dernier, après avoir exercé des fonctions de direction dans plusieurs communes littorales comme Saint Philibert ou Piriac Sur Mer.

L'une de ses missions principales est de coordonner les services municipaux.



	PS1 2022	PS2 2020	MS 2019	GS 2018	CP 2017	CE1 2016	CE2 2015	CM1 2014	CM2 2013	Total par école
Ecole les Corallines	16*	11	19	17	32	9	21	22	19	166
Ecole La Touline	5	8	11	10	10	12	12	11	12	91
Ecole Ste Marie	0	20	15	16	25	21	24	31	26	179
										436

* 4 PS1 présents le 4 sept.

EXPRESSION MAJORITÉ/MINORITÉS

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Trois ans déjà que vous avez choisi une liste éco-citoyenne pour développer notre commune dans l'intérêt de tous. Nous sommes fiers des projets déjà réalisés ou en cours dans la vie des quartiers, pour l'environnement, la voirie, la vie associative, le social et les aînés, la jeunesse, le sport, le tourisme et la culture. Nous réalisons tout cela en maîtrisant les budgets et en maintenant le niveau de la dette dans la fourchette basse des communes de même dimension. Grâce au travail des équipes et des élus, aux subventions que nous obtenons, nous gagnons les possibilités d'agir pour votre avenir.

Nous avons dû composer avec l'imprévu : le COVID, la guerre en Ukraine, l'augmentation fulgurante des prix et l'évolution d'une société de plus en plus individualiste. Soucieux de vous associer à nos décisions, nous nous sommes parfois heurtés à des incompréhensions générant des oppositions virulentes !

Trois ans encore pour concrétiser les actions entreprises et poursuivre le dialogue avec vous. Pour améliorer votre quotidien, nous investirons 17 M€ en 6 ans. C'est 50% de plus que le précédent mandat. Nous devons avancer pour faire venir des jeunes familles à Arradon et nous inscrire définitivement dans la transition énergétique, climatique et écologique. Il y va de notre avenir ainsi que de celui des futurs habitants qui voudraient, eux aussi, vivre et travailler sur notre belle commune.

Trois ans enfin pour vous convaincre du bien-fondé d'une politique qu'une prochaine mandature devra poursuivre...

INSPIRATION ARRADON

Plus de 3 ans ont passé depuis les dernières élections municipales. Pas grand-chose de réalisé, à part le stade d'athlétisme qui était déjà dans les starting-blocks de l'équipe précédente.

Sans doute la majorité actuelle souhaite-t-elle livrer ses principales réalisations un peu avant les prochaines élections. Mais les Arradonnais ne seront pas dupes de cette grosse ficelle électorale.

On nous annonce en effet de grandes réalisations : l'aménagement de la rue Plessis d'Arradon, de la Pointe d'Arradon, la maison des associations, le futur quartier de Hent Bihan... Tout cela sans compter à la dépense ! Et pour cause, l'argent coule à flots via les plans de relance post Covid et vos impôts (12% d'augmentation de la taxe foncière depuis 2020 et ce n'est pas près de s'arrêter). Mais déjà les effets de la gabegie commencent à se faire sentir. Discrètement, la majorité municipale annonce une augmentation de 60% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il est vrai que matraquer les résidents qui ne votent pas à Arradon ne présente aucun risque électoral. Mais qu'advient-il pour l'ensemble des Arradonnais une fois le robinet des subventions coupé, face à une inflation soutenue et des besoins fondamentaux non satisfaits (crèche, école, EHPAD...). Si la réponse est « Désolé, on ne pouvait pas prévoir », il ne faudra pas compter sur l'amnésie de notre équipe et des Arradonnais.

5 septembre 2023
contact@inspiration-arradon.bzh

MON ENGAGEMENT C'EST ARRADON

Quel futur pour Arradon ?

SAMEDI 14 OCTOBRE – 10:00 Salle St Pierre

- » Ma perception à mi-mandat.
- » Ma conception de la gouvernance.
- » Echanges avec les arradonnais présents
- » Verre de l'amitié

Vous ne pouvez être présent ? Envoyez-moi vos suggestions par mail. Je m'engage à vous répondre.

Eric Monnin - « Mon Engagement c'est Arradon ! » - mearradon@gmail.com – 06 89 97 53 74

SPÉCIALE BILAN DE MI-MANDAT
RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

- à 19h -

**LA LUCARNE,
RUE DE L'ÎLE BOÉDIC**

